

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21040145100013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PEIPIN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de dette	Sans Objet
B1.4	Sans Objet
B1.5	Sans Objet

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025


Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	51
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1532

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1426667.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	893.69
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1061.06
3	Dépenses d'équipement brut / population	239.3
4	Encours de dette / population (2) (3)	1992.61
5	DGF / population	29.11
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.08
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91.34
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22.55
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	187.79
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- a

- a

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 786 025,48	1 950 003,85	150 078,43	A1	314 056,80
Investissement	440 457,45	342 873,59	(3) 42 446,94	A2	-55 136,92
Fonctionnement	1 345 568,03	1 607 130,26	(4) 107 631,49	A3	369 193,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 95 727,00	III + IV 58 765,00	B1		-36 962,00
Investissement	I 95 727,00	III 58 765,00	B2		-36 962,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	277 094,80
Investissement	A2 + B2	-92 098,92
Fonctionnement	A3 + B3	369 193,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 95 727,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	38 005,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	57 722,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 58 765,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	58 765,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	365 828,00	457 518,08
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	95 727,00	58 765,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 54 728,08	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	516 283,08	516 283,08
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 853 947,64	1 576 444,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 277 503,64
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 853 947,64	1 853 947,64
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 370 230,72	2 370 230,72

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total du budget = Total de la section d'investissement + Total de la section de fonctionnement.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	212 456,40	38 005,00	12 000,00	12 000,00	50 005,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	575 414,07	57 722,00	248 728,00	248 728,00	306 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		787 870,47	95 727,00	260 728,00	260 728,00	356 455,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 900,00	0,00	105 100,00	105 100,00	105 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		116 900,00	0,00	105 100,00	105 100,00	105 100,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		904 770,47	95 727,00	365 828,00	365 828,00	461 555,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	26 027,10		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 027,10		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		52 054,20		0,00	0,00	0,00

TOTAL	956 824,67	95 727,00	365 828,00	365 828,00	461 555,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	54 728,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	516 283,08
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	170 572,25	58 765,00	57 228,00	57 228,00	115 993,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	65 600,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 172,25	58 765,00	112 228,00	112 228,00	170 993,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 713,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	196 066,38	0,00	91 690,08	91 690,08	91 690,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		231 879,38	0,00	132 790,08	132 790,08	132 790,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		468 051,63	58 765,00	245 018,08	245 018,08	303 783,08

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	170 000,00		212 500,00	212 500,00	212 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 808,13		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		177 808,13		212 500,00	212 500,00	212 500,00

TOTAL	645 859,76	58 765,00	457 518,08	457 518,08	516 283,08
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	516 283,08
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	212 500,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En déduction, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

(6) Le

(7) Le

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	445 355,00	0,00	558 449,74	558 449,74	558 449,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	785 663,00	0,00	788 373,00	788 373,00	788 373,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 405,88	0,00	234 624,90	234 624,90	234 624,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 461 423,88	0,00	1 617 447,64	1 617 447,64	1 617 447,64
66	Charges financières	28 400,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 490 823,88	0,00	1 641 447,64	1 641 447,64	1 641 447,64

023	Virement à la section d'investissement (4)	170 000,00		212 500,00	212 500,00	212 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		170 000,00		212 500,00	212 500,00	212 500,00

TOTAL	1 660 823,88	0,00	1 853 947,64	1 853 947,64	1 853 947,64
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 853 947,64
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	19 220,00	19 220,00	19 220,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00	0,00	70 064,00	70 064,00	70 064,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	428 409,00	0,00	403 409,00	403 409,00	403 409,00
731	Fiscalité locale	879 809,00	0,00	907 890,00	907 890,00	907 890,00
74	Dotations et participations (3)	155 545,00	0,00	161 861,00	161 861,00	161 861,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 900,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 553 277,00	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	115,39		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	277 503,64
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 853 947,64
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	212 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 100,00	0,00	105 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	231 228,00		231 228,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	38 005,00	0,00	38 005,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	87 222,00	0,00	87 222,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		461 555,00	0,00	461 555,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	54 728,08
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	516 283,08
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	558 449,74		558 449,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	788 373,00		788 373,00
014	Atténuations de produits	36 000,00		36 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	234 624,90	0,00	234 624,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		212 500,00	212 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 641 447,64	212 500,00	1 853 947,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 853 947,64
--	---------------------

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

(1) Y c

(2) Voi

gétaires.

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	115 993,00	0,00	115 993,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	56 100,00	0,00	56 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		212 500,00	212 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		212 093,00	212 500,00	424 593,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	91 690,08
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	516 283,08
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	19 220,00		19 220,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	70 064,00		70 064,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	403 409,00		403 409,00
731	Fiscalité locale	907 890,00		907 890,00
74	Dotations et participations (8)	161 861,00		161 861,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	14 000,00	0,00	14 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79			0,00	0,00
		1 576 444,00	0,00	1 576 444,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			277 503,64
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 853 947,64

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		956 824,67	95 727,00	0,00	365 828,00	365 828,00	0,00	365 828,00	461 555,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 106,60	38 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 005,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	312 687,10	57 722,00	0,00	29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	87 222,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	325 076,77	0,00	0,00	231 228,00	231 228,00	0,00	231 228,00	231 228,00
Total des dépenses d'équipement		787 870,47	95 727,00	0,00	260 728,00	260 728,00	0,00	260 728,00	356 455,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	116 900,00	0,00		105 100,00	105 100,00		105 100,00	105 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		116 900,00	0,00	0,00	105 100,00	105 100,00	0,00	105 100,00	105 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		904 770,47	95 727,00	0,00	365 828,00	365 828,00	0,00	365 828,00	461 555,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	26 027,10			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	26 027,10			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		52 054,20			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	54 728,08
---	------------------

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								516 283,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		449 793,38	58 765,00	365 828,00	365 828,00	424 593,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	170 572,25	58 765,00	57 228,00	57 228,00	115 993,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	65 600,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 172,25	58 765,00	112 228,00	112 228,00	170 993,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 713,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		35 813,00	0,00	41 100,00	41 100,00	41 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		271 985,25	58 765,00	153 328,00	153 328,00	212 093,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00		212 500,00	212 500,00	212 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	7 808,13		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 808,13		212 500,00	212 500,00	212 500,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

Affectation au compte 1068 (8) 91 690,08

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					516 283,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		956 824,67	95 727,00	0,00	365 828,00	365 828,00	0,00	365 828,00	461 555,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 106,60	38 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 005,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	87 756,80	19 874,00		0,00	0,00	0,00	0,00	19 874,00
2031	Frais d'études	62 349,80	18 131,00		0,00	0,00	0,00	0,00	18 131,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	312 687,10	57 722,00	0,00	29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	87 222,00
2111	Terrains nus	1 939,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 027,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	43 000,00	10 872,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	15 872,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
2151	Réseaux de voirie	10 713,40	10 714,00		0,00	0,00	0,00	0,00	10 714,00
21534	Réseaux d'électrification	53 036,00	14 849,00		0,00	0,00	0,00	0,00	14 849,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	2 895,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	22 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2181	Install. générales, agencements	130 700,00	17 970,00		0,00	0,00	0,00	0,00	17 970,00
21838	Autre matériel informatique	7 000,00	3 317,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 317,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 166,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	410,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
218		0,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	325 076,77	0,00	0,00	231 228,00	231 228,00	0,00	231 228,00	231 228,00
Total des dépenses d'équipement		787 870,47	95 727,00	0,00	260 728,00	260 728,00	0,00	260 728,00	356 455,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	116 900,00	0,00		105 100,00	105 100,00		105 100,00	105 100,00
1641	Emprunts en euros	115 800,00	0,00		104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		116 900,00	0,00	0,00	105 100,00	105 100,00	0,00	105 100,00	105 100,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		904 770,47	95 727,00	0,00	365 828,00	365 828,00	0,00	365 828,00	461 555,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	26 027,10			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	26 027,10			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	26 027,10			0,00	0,00		0,00	0,00
041		0			0,00	0,00		0,00	0,00
213		0			0,00	0,00		0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	52 054,20			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
131	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		98 802,18	0,00	86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00
133	VOIES ET RESEAUX		185 773,43	0,00	123 113,00	123 113,00	0,00	123 113,00
152	MAIRIE		10 283,83	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00
153	ECOLE		44 771,29	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00
155	BIBLIOTHEQUE		0,00	0,00	5 315,00	5 315,00	0,00	5 315,00
TOTAL			339 630,73	0,00	231 228,00	231 228,00	0,00	231 228,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		98 802,18	a	86 000,00	b
			0,00		86 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 802,18	0,00	86 000,00	86 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2181	Install. générales, agencements	98 802,18	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-86 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : VOIES ET RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		185 773,43	a 0,00	123 113,00	b 123 113,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 218,20	0,00	12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	38 218,20	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	147 555,23	0,00	111 113,00	111 113,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	26 433,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2152	Installations de voirie	121 122,23	0,00	108 613,00	108 613,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		32 960,00	c 0,00	57 228,00	d 57 228,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	32 960,00	0,00	57 228,00	57 228,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	11 973,00	11 973,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	32 960,00	0,00	45 255,00	45 255,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-65 885,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 152
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		10 283,83	a 0,00	5 300,00	b 5 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 283,83	0,00	5 300,00	5 300,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	800,00	800,00
2181	Install. générales, agencements	8 886,84	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	579,31	0,00	4 500,00	4 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	817,68	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 300,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 153
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		44 771,29	a	11 500,00	b
			0,00		11 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 771,29	0,00	11 500,00	11 500,00
21312	Bâtiments scolaires	40 587,47	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	2 895,60	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 288,22	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 155
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	5 315,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 315,00	5 315,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	5 315,00	5 315,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 315,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		449 793,38	58 765,00	365 828,00	365 828,00	424 593,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	170 572,25	58 765,00	57 228,00	57 228,00	115 993,00
1322	Subv. non transf. Régions	35 216,50	33 578,00	11 973,00	11 973,00	45 551,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 140,75	3 236,00	0,00	0,00	3 236,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	68 240,00	7 400,00	45 255,00	45 255,00	52 655,00
1348	Autres fonds non transférables	51 975,00	14 551,00	0,00	0,00	14 551,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	65 600,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
1641	Emprunts en euros	65 600,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		236 172,25	58 765,00	112 228,00	112 228,00	170 993,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 713,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10222	FCTVA	34 713,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		35 813,00	0,00	41 100,00	41 100,00	41 100,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		271 985,25	58 765,00	153 328,00	153 328,00	212 093,00
021	Virement de la section de fonctionnement	170 000,00		212 500,00	212 500,00	212 500,00
040		0,00		0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	7 808,13		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 808,13		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 808,13		212 500,00	212 500,00	212 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 660 823,88	0,00	0,00	1 853 947,64	1 853 947,64	0,00	1 853 947,64	1 853 947,64
011	Charges à caractère général (3)	445 355,00	0,00	0,00	558 449,74	558 449,74	0,00	558 449,74	558 449,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	785 663,00	0,00		788 373,00	788 373,00		788 373,00	788 373,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 405,88	0,00	0,00	234 624,90	234 624,90	0,00	234 624,90	234 624,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 461 423,88	0,00	0,00	1 617 447,64	1 617 447,64	0,00	1 617 447,64	1 617 447,64
66	Charges financières	28 400,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		29 400,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
Total des dépenses réelles		1 490 823,88	0,00	0,00	1 641 447,64	1 641 447,64	0,00	1 641 447,64	1 641 447,64
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00			212 500,00	212 500,00		212 500,00	212 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		170 000,00			212 500,00	212 500,00		212 500,00	212 500,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 853 947,64
--	---------------------

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
013	Atténuations de charges (2)	8 000,00	0,00	19 220,00	19 220,00	19 220,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00	0,00	70 064,00	70 064,00	70 064,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	428 409,00	0,00	403 409,00	403 409,00	403 409,00
731	Fiscalité locale	879 809,00	0,00	907 890,00	907 890,00	907 890,00
74	Dotations et participations (2)	155 545,00	0,00	161 861,00	161 861,00	161 861,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	11 900,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 553 277,00	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	115,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		115,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	277 503,64
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 853 947,64
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 660 823,88	0,00	0,00	1 853 947,64	1 853 947,64	0,00	1 853 947,64	1 853 947,64
011	Charges à caractère général (4)	445 355,00	0,00	0,00	558 449,74	558 449,74	0,00	558 449,74	558 449,74
6042	Achats de prestations de services	50 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60621	Combustibles	40 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
60622	Carburants	6 700,00	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	6 659,74	6 659,74	0,00	6 659,74	6 659,74
60636	Habillement et vêtements de travail	3 700,00	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	4 635,00	0,00	0,00	5 130,00	5 130,00	0,00	5 130,00	5 130,00
6068	Autres matières et fournitures	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	28 800,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
61221	Matériel roulant	5 760,00	0,00	0,00	5 760,00	5 760,00	0,00	5 760,00	5 760,00
61228	Autres	15 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	54 900,00	54 900,00	0,00	54 900,00	54 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	11 120,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
616		40,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
617		00,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	4 150,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	8 350,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	7 800,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	785 663,00	0,00		788 373,00	788 373,00		788 373,00	788 373,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 383,00	0,00		11 177,00	11 177,00		11 177,00	11 177,00
64111	Rémunération principale titulaires	331 316,00	0,00		302 051,00	302 051,00		302 051,00	302 051,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 875,00	0,00		1 911,00	1 911,00		1 911,00	1 911,00
64113	NBI	2 215,00	0,00		2 215,00	2 215,00		2 215,00	2 215,00
64118	Autres indemnités	80 947,00	0,00		78 924,00	78 924,00		78 924,00	78 924,00
64131	Rémunérations	98 674,00	0,00		118 507,00	118 507,00		118 507,00	118 507,00
64132	SFT, indemnité de résidence	186,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	2 578,00	0,00		1 326,00	1 326,00		1 326,00	1 326,00
64138	Primes et autres indemnités	14 395,00	0,00		13 573,00	13 573,00		13 573,00	13 573,00
6415	Congés payés	559,00	0,00		1 459,00	1 459,00		1 459,00	1 459,00
645		20,00	0,00		94 082,00	94 082,00		94 082,00	94 082,00
645		28,00	0,00		113 691,00	113 691,00		113 691,00	113 691,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 587,00	0,00		5 357,00	5 357,00		5 357,00	5 357,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	0,00		28 200,00	28 200,00		28 200,00	28 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 900,00	0,00		11 900,00	11 900,00		11 900,00	11 900,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	194 405,88	0,00	0,00	234 624,90	234 624,90	0,00	234 624,90	234 624,90
65311	Indemnités de fonction	64 519,00	0,00		64 519,00	64 519,00	0,00	64 519,00	64 519,00
65313	Cotisations de retraite	2 710,00	0,00		2 710,00	2 710,00	0,00	2 710,00	2 710,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	461,00	0,00		439,00	439,00	0,00	439,00	439,00
65315	Formation	1 290,00	0,00		1 290,00	1 290,00	0,00	1 290,00	1 290,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6553	Service d'incendie	44 370,00	0,00		45 138,00	45 138,00	0,00	45 138,00	45 138,00
65568	Autres contributions	20 700,80	0,00		20 700,00	20 700,00	0,00	20 700,00	20 700,00
65642	Participation SNCF Réseau	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	1 400,00	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	3 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		71 562,90	71 562,90	0,00	71 562,90	71 562,90
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	30 000,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 255,08	0,00		12 651,00	12 651,00	0,00	12 651,00	12 651,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65818	Autres	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	50,00	0,00		15,00	15,00	0,00	15,00	15,00
658		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		1 461 423,88	0,00	0,00	1 617 447,64	1 617 447,64	0,00	1 617 447,64	1 617 447,64
66	Charges financières	28 400,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 400,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		29 400,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
Total des dépenses réelles		1 490 823,88	0,00	0,00	1 641 447,64	1 641 447,64	0,00	1 641 447,64	1 641 447,64
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00			212 500,00	212 500,00		212 500,00	212 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		170 000,00			212 500,00	212 500,00		212 500,00	212 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Au produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cha...cks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si...ontant du compte 66112 sera négatif.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
Date de réception de l'AR: 17/04/2025
004-210401451-DE_2025_025-DE
A G E D I

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	19 220,00	19 220,00	19 220,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	14 220,00	14 220,00	14 220,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 614,00	0,00	70 064,00	70 064,00	70 064,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	800,00	0,00	650,00	650,00	650,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 000,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	1 400,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00	5 850,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	1 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	264,00	0,00	264,00	264,00	264,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	428 409,00	0,00	403 409,00	403 409,00	403 409,00
73211	Attribution de compensation	346 569,00	0,00	346 569,00	346 569,00	346 569,00
73221	FNGIR	23 840,00	0,00	23 840,00	23 840,00	23 840,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	58 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
731	Fiscalité locale	879 809,00	0,00	907 890,00	907 890,00	907 890,00
73111	Impôts directs locaux	829 438,00	0,00	856 716,00	856 716,00	856 716,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	15 371,00	0,00	16 174,00	16 174,00	16 174,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
74	Dotations et participations (3)	155 545,00	0,00	161 861,00	161 861,00	161 861,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	46 000,00	0,00	41 733,00	41 733,00	41 733,00
741		30 000,00	0,00	39 194,00	39 194,00	39 194,00
741		0,00	0,00	3 353,00	3 353,00	3 353,00
742		255,00	0,00	255,00	255,00	255,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	55 290,00	0,00	56 326,00	56 326,00	56 326,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	11 900,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
752	Revenus des immeubles	11 800,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 553 277,00	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	115,39		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	115,39		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 553 392,39	0,00	1 576 444,00	1 576 444,00	1 576 444,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Dét

(2) Voi

(3) Hor

(4) Cf.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

9).

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 701 906,39									
1641 Emprunts en euros (total)					1 701 906,39									
00601011516	PRELEVEMENT BANQUES	17/03/2015	19/04/2015	19/07/2015	1 119 006,39	V	EURIBOR 3MOIS du 5 mars 2015	2,550	2,570	EURO	T	P		A-1
A2914136	PRELEVEMENT BANQUES	13/11/2014	25/11/2014	25/02/2015	200 000,00	F	-	2,670	2,700	EURO	T	P		A-1
AB056920	PRELEVEMENT BANQUES	19/05/2005	01/06/2005	25/09/2005	350 000,00	F	-	3,040	3,070	EURO	T	P		A-1
MON271899EUR	PRELEVEMENT BANQUES	25/08/2010	01/02/2011	01/02/2011	32 900,00	F	-	2,080	2,100	EURO	T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 701 906,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		701 882,36					87 513,25	16 893,66	0,00	3 038,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		701 882,36					87 513,25	16 893,66	0,00	3 038,55
00601011516		0,00	A-1	649 857,76	10,24	V		2,550	54 701,22	16 027,14	0,00	2 988,68
A2914136		0,00	A-1	37 920,45	2,17	F	-	2,670	18 707,88	826,20	0,00	49,87
AB056920		0,00	A-1	11 578,37	0,42	F	-	0,170	11 578,37	7,40	0,00	0,00
MON271899EUR		0,00	A-1	2 525,78	0,78	F	-	2,080	2 525,78	32,92	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BUDGET PRINCIPAL PEIPIN - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		701 882,36					87 513,25	16 893,66	0,00	3 038,55

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					12 651,00
65748			montant non affecté		4 429,00
65748			peipin en fete		1 000,00
65748			amicale des sapeurs pompiers		100,00
65748			RESTO DU COEUR ASS DEPT	Entreprise	105,00
65748			PREVENTION ROUTIERE	Etat	168,00
65748			LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	105,00
65748			ADMR DU CANTON DE VOLONNE	Entreprise	400,00
65748			USCAP PEIPIN	Association	2 866,00
65748			PEIPIN FOLK	Association	827,00
65748			PEIP S SPORT SANTE	Association	365,00
65748			LA PALETTE PEIPINOISE	Association	827,00
65748			LES PORTES DU JABRON	Association	365,00
65748			SHOTOKAN KARATE 04	Association	1 094,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de reception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint Administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	3,00	7,00	5,00	2,00	7,00
Adjoint technique	C	2,00	2,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	4,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Adjoint d'animation	C	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde Champêtre Chef	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	10,00	22,00	13,00	8,00	21,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				87 150,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	367	11 307,00	332-8-6°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	3 492,00	332-8-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	3 492,00	332-8-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	15 324,00	332-8-2°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	3 492,00	332-8-2°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	11 307,00	332-8-6°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	17 208,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	21 528,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				87 150,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Oc 327-5, Date de transmission de l'acte: 17/04/2025 laires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

(7) Oc 004-210401451-DE_2025_025-DE titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

A G E D I

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-54 728,08	-54 728,08
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-36 962,00	-36 962,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-91 690,08	-91 690,08

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	91 690,08	91 690,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-91 690,08	-91 690,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	104 000,00	104 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	252 500,00	252 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	148 500,00	148 500,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		104 000,00	I 104 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		104 000,00	104 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 000,00	104 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		252 500,00	III 252 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		40 000,00	40 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	40 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		212 500,00	212 500,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	212 500,00	212 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 149 000,00	1,92	49,35 %	0,00	1 060 532,00	1,92
TFPNB	14 200,00	4,92	105,00 %	0,00	14 910,00	4,92
CFE	82 300,00	-16,74	13,65 %	0,00	11 234,00	-16,74
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxe

(2) Dét

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025
 Date de réception de l'AR: 17/04/2025
 004-210401451-DE_2025_025-DE
 A G E D I

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 27/03/2025

Présenté par le Maire, Frédéric DAUPHIN





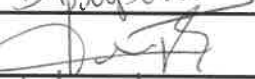







A Peipin, le 10/04/2025



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

A Peipin, le 10/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante,

DAUPHIN Frédéric	
SANCHEZ-MATEU Philippe	
PTASZYNSKI Sabine	
BOTALLA Philippe	
DUPONT Dorothée	
JOSEPH Gisèle	
DURAND Aurélie	
SAMUEL René	
MICHOT Stéphanie	
MARTIN Gérard Représenté	
VILLEMAMAIN Patricia Représentée	
MARTIN Odile	
RAHMOUN Farid Représenté	pour Joëlle Blanchard
BLANCHARD Joëlle	Joëlle Blanchard
BERG-NICOLAS Marylise	Absente.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2025
et de la publication le

A Peipin, le 16/04/2025

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

004-210401451-DE_2025_025-DE

A G E D I

ge